



LES ENDUITS CARAPACE INC.
82, route Kennedy
Saint-Henri de Lévis (Québec) G0R 3E0
Tél. : (418) 882-0712 Téléc. : (418) 882-0745

**DEMANDE
D'OUVERTURE
DE CREDIT**

IDENTIFICATION				
NOM : _____ ADRESSE : _____ VILLE : _____ CODE POSTAL : _____ TÉL : (_____) _____ FAX : (_____) _____ COURRIEL DES COMPTES À PAYER : _____			ADRESSE DE LIVRAISON ADRESSE DE FACTURATION	
PROPRIÉTAIRES ou ACTIONNAIRES				
NOM	%	ADRESSE	N.A.S.	NO. DE TÉL.
				()
				()
				()
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS				
BANQUE (NOM) :	ADRESSE :		NO. DE TÉL. () NO. DE FAX. ()	
PERSONNE RESSOURCE :		MARGE DE CRÉDIT AUTORISÉE : _____ \$		
NO. DE COMPTE :		MARGE DE CRÉDIT UTILISÉE : _____ \$		
		PRÊTS (TOTAL DES SOLDES) : _____ \$		
FOURNISSEURS (NOMS) :		ADRESSE :	NO. DE TÉL.	NO. DE FAX.
			()	()
			()	()
			()	()
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX				
DÉBUT DES OPÉRATIONS :	MOIS DE FIN D'ANNÉE FISCALE :	RESPONSABLE DES COMPTES PAYABLES	NO. DE TÉL.	
MARGE DE CRÉDIT DÉSIRÉE \$	ACHATS MENSUELS PRÉVUS \$	ACHETEUR AUTORISÉ	NO. DE TÉL.	
PLACE D'AFFAIRES EN PROPRIÉTÉ ☐ OU LOUÉE DE :			NO. DE. TÉL.	
ENTREPRISES AFFILIÉES : _____		NOMBRE D'EMPLOYÉS : _____		
ÉTATS FINANCIERS DISPONIBLES : ☐ OUI ☐ NON		CHIFFRE D'AFFAIRES : _____		
☐ CI-JOINTS		COMPTES À RECEVOIR : _____		
SITE INTERNET : _____		COMPTES PAYABLES : _____		

CONVENTION D'AFFAIRES

ENTRE : _____
nom de l'entreprise

ville

ci-après nommé L'ACHETEUR

ET: **LES ENDUITS CARAPACE INC.**
82, route Kennedy
Saint-Henri de Lévis (Québec) G0R 3E0

ci-après nommé le VENDEUR

L'acheteur et ses officiers, ci-bas signataires, demandent au Vendeur l'ouverture d'un crédit et acceptent de se conformer aux conditions suivantes qui régiront l'ensemble de leurs relations passées, présentes et futures et prévauront sur toute autre stipulation.

PAIEMENT ET MARGE DE CRÉDIT

Les termes sont net à 30 jours. Il est de l'essence même de cette convention que les factures soient acquittées dans les délais prévus. Le vendeur, le cas échéant, sera fondé de suspendre toute marge de crédit et livraison.

PROPRIÉTÉ

Toutes les marchandises livrées demeurent la propriété du vendeur jusqu'à parfait paiement de la facture. Le vendeur pourra en tout temps en revendiquer la possession sans procédure ni avis et l'acheteur, accepte par la présente la publication de cette disposition. De plus, advenant reprise, toutes les sommes déjà versées seront conservées par le vendeur à titre de dédommagement.

ASSURANCE

Il est expressément convenu que l'acheteur maintiendra des assurances suffisantes sur les marchandises et enjoint son assureur d'émettre un chèque à l'ordre conjoint du vendeur et lui-même pour tout solde dû advenant réclamation.

RÉSILIATION ET EXIGIBILITÉ

Advenant défaut de la part de l'acheteur ou tout changement présumé dans l'état de sa solvabilité, le vendeur pourra suspendre toutes les marges de crédit, obligations contractuelles, interrompre les livraisons et toute somme due deviendra alors immédiatement exigible.

ÉLECTION DE DOMICILE

Les parties élisent domicile dans le district judiciaire du vendeur pour fins de conclusion, signification et interprétation de cette convention qui sera interprétée à la lumière des lois en vigueur au Québec.

INTÉRÊTS & FRAIS ÉVENTUELS

Il est de l'essence même de cette convention, que les factures soient payées dans les délais consentis. Passé ce délai, le requérant devra payer un intérêt de 1.5 % par mois, soit 19.25 % l'an, sur toute facture en souffrance. L'acheteur paiera également tout frais pouvant découler du placement du compte auprès d'un tiers ou d'un tribunal pour perception, ainsi que les frais de chèques retournés par la banque de l'acheteur.

PRIX

Les produits du vendeur seront facturés selon les prix annoncés lors de la soumission.

SIGNÉ À : _____ LE : _____
PAR : _____
pour le vendeur

PAR : _____
officier dûment autorisé de l'acheteur

nom et fonction (lettres moulées)

CAUTIONNEMENT

Le soussigné se porte caution solidaire de l'acheteur pour toutes les sommes dues ou à être dues ainsi que de toutes les obligations et responsabilités qui découlent de la présente convention. Il renonce de plus à tout bénéfice de discussion et division et s'engage à payer sur demande les sommes dues en vertu des présentes. Il est également convenu qu'il sera de la responsabilité de la caution de se tenir informée sur l'état des obligations de l'acheteur.

SIGNÉ À : _____ LE : _____ PAR : _____
TÉMOIN : _____
Personnellement

nom (lettres moulées)